



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 130338

Texte de la question

M. Christian Ménard appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'égalité de traitement homme-femme au travail. Les disparités sont encore nombreuses entre salariés selon que l'on soit un homme ou une femme. Si les discriminations à l'embauche sont surveillées, traquées et, le plus souvent possible, sanctionnées, les différences de salaires sont maintenues en toute impunité. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles mesures il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130338

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2229

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)